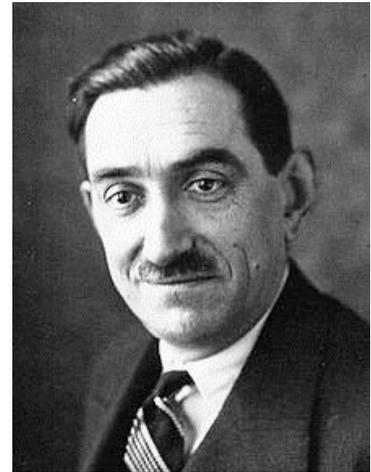


Réponse de Pierre Dac à Philippe Henriot.

Le 10 mai 1944, au micro de Radio-Paris, Philippe Henriot, éditorialiste au service de la propagande, donc des Allemands, attaque Pierre Dac en évoquant ses origines juives, en rappelant qu'il s'appelle en réalité André Isaac et qu'il est le fils de Salomon et de Berthe Kahn. « (...) Dac s'attendrissant sur la France, c'est d'une si énorme cocasserie qu'on voit bien qu'il ne l'a pas fait exprès. Qu'est-ce qu'Isaac, fils de Salomon, peut bien connaître de la France, à part la scène de l'ABC où il s'employait à abêtir un auditoire qui se pâmait à l'écouter ? La France, qu'est-ce que ça peut bien signifier pour lui ? (...) »

Le lendemain, 11 mai 1944, Pierre Dac lui répond au micro :



BAGATELLE SUR UN TOMBEAU.

« M. Henriot s'obstine; M. Henriot est buté. M. Henriot ne veut pas parler des Allemands. Je l'en ai pourtant prié de toutes les façons : par la chanson, par le texte, rien à faire. Je ne me suis attiré qu'une réponse pas du tout aimable - ce qui est bien étonnant - et qui, par surcroît, ne satisfait en rien notre curiosité. Pas question des Allemands.

« C'est entendu, monsieur Henriot, en vertu de votre théorie raciale et national-socialiste, je ne suis pas français. A défaut de croix gammée et de francisque, j'ai corrompu l'esprit de la France avec *L'Os à Moelle*. Je me suis, par la suite, vendu aux Anglais, aux Américains et aux Soviétiques. Et pendant que j'y étais, et par-dessus le marché, je me suis également vendu aux Chinois. C'est absolument d'accord.

Il n'empêche que tout ça ne résout pas la question : la question des Allemands. Nous savons que vous êtes surchargé de travail et que vous ne pouvez pas vous occuper de tout. Mais, tout de même, je suis persuadé que les Français seraient intéressés au plus haut point, si, à vos moments perdus, vous preniez la peine de traiter les problèmes suivants dont nous vous donnons la nomenclature, histoire de faciliter votre tâche et de vous rafraîchir la mémoire :

Le problème de la déportation.

Le problème des prisonniers.

Le traitement des prisonniers et des déportés.

Le statut actuel de l'Alsace-Lorraine et l'incorporation des Alsaciens-Lorrains dans l'armée allemande.

Les réquisitions allemandes et la participation des autorités d'occupation dans l'organisation du marché noir.

Le fonctionnement de la Gestapo en territoire français et en particulier les méthodes d'interrogatoires.

Les déclarations du Führer dans Mein Kampf concernant l'anéantissement de la France.

« Peut-être me répondrez-vous, monsieur Henriot, que je m'occupe de ce qui ne me regarde pas, et ce disant vous serez logique avec vous-même, puisque dans le laïus que vous m'avez consacré, vous vous écriez notamment : "Mais où nous atteignons les cimes du comique, c'est quand notre Dac prend la défense de la France! La France, qu'est-ce que cela peut bien signifier pour lui ?"

« Eh bien ! Monsieur Henriot, sans vouloir engager de vaine polémique, je vais vous le dire ce que cela signifie, pour moi, la France.

« Laissez-moi vous rappeler, en passant, que mes parents, mes grands-parents, mes arrière-grands-parents et d'autres avant eux sont originaires du pays d'Alsace, dont vous avez peut-être, par hasard, entendu parler ; et en particulier de la charmante petite ville de Niederbronn, près de Saverne, dans le Bas-Rhin. C'est un beau pays, l'Alsace, monsieur Henriot, où depuis toujours on sait ce que cela signifie, la France. Et aussi ce que cela signifie, l'Allemagne.

Des campagnes napoléoniennes en passant par celles de Crimée, d'Algérie, de 1870-1871, de 14-18 jusqu'à ce jour, on a dans ma famille, monsieur Henriot, lourdement payé l'impôt de la souffrance, des larmes et du sang.

« Voilà, monsieur Henriot, ce que cela signifie pour moi, la France. Alors, vous, pourquoi ne pas nous dire ce que cela signifie, pour vous, l'Allemagne ?

« Un dernier détail : puisque vous avez si complaisamment cité les prénoms de mon père et de ma mère, laissez-moi vous signaler que vous en avez oublié un. Celui de mon frère. Je vais vous dire où vous pourrez le trouver. Si d'aventure vos pas vous conduisent du côté du cimetière Montparnasse, entrez par la porte de la rue Froidevaux, tournez à gauche dans l'allée et à la 6^e rangée, arrêtez-vous devant la 8^e ou la 10^e tombe. C'est là que reposent les restes de ce qui fut un beau, brave et joyeux garçon, fauché par les obus allemands, le 8 octobre 1915, aux attaques de Champagne. C'était mon frère. Sur la simple pierre, sous son nom, ses prénoms et le numéro de son régiment, on lit cette simple inscription: "*Mort pour la France, à l'âge de 28 ans*".

Voilà, monsieur Henriot, ce que cela signifie pour moi, la France.

Sur votre tombe, si toutefois vous en avez une, il y aura aussi une inscription: elle sera ainsi libellée :

PHILIPPE HENRIOT
Mort pour Hitler
Fusillé par les Français

Bonne nuit, monsieur Henriot. Et dormez bien. »



L'attaque d'Henriot datait du 10 mai 1944. Il est exécuté par la Résistance le 28 juin 1944. Pierre Dac (1893-1975) mobilisé en 1914 le lendemain de ses 21 ans avait été blessé deux fois pendant ses quatre années de participation à la guerre 14-18.